

Note technique pour les établissements hors académie de Lille

Affectation post 3^{ème}

- Le Téléservice Affectation, intégré au portail Scolarité Services permet aux familles de saisir leurs vœux d'affectation en ligne, par ordre de préférence. Il vise à simplifier leurs démarches administratives, en dématérialisant le support de la procédure d'affectation. La période de saisie dans le Téléservice est **du 10 au 31 mai 2021**. Il est possible de sélectionner 5 vœux au maximum dans l'académie de Lille, si l'élève n'y est pas scolarisé cette année.
- En cas de difficultés rencontrées pour procéder à la saisie, une procédure papier pourra être proposée. La fiche de préparation de saisie ci-jointe doit être remise à l'élève et sa famille pour renseigner les vœux, l'état civil de l'élève et l'adresse du représentant légal. Les nomenclatures des codes-vœux seront accessibles sur le site de l'académie début juin.
- La saisie de la candidature est effectuée sur AFFELNET via AFFELMAP :
Du 1^{er} au 10 juin 2021
- La **FICHE D'AFFECTATION – ÉVALUATION LSU** (Maîtrise des compétences et Bilans périodiques) est à **compléter par l'établissement, que la saisie des vœux ait été faite par la famille (TSA) ou par l'établissement**. Il est conseillé de récupérer ces éléments de la base AFFELNET de l'académie d'origine.
- **Pour accéder à la saisie des vœux via AFFELMAP**
 - Lien sur le site académique : <http://www1.ac-lille.fr/affectation>
 - Lien suivant : <http://affelmap.orion.education.fr/>

Pour vous inscrire à la "Saisie simplifiée en établissement" et ainsi être en mesure de saisir des vœux dans notre académie, une première connexion à "AFFELMAP" permet de **s'inscrire à partir du 1^{er} juin 2021** (cliquer sur le bouton "s'inscrire") pour obtenir **un mot de passe**.

La saisie des vœux ne peut débuter qu'après réception de ce mot de passe à l'adresse mél que vous aurez renseignée (l'adresse mél est demandée deux fois. Il faut la saisir deux fois **sans utiliser le "copier/coller"**).

Veillez indiquer une adresse mail professionnelle (adresse de l'établissement, une adresse académique...).

L'autorisation sera refusée en cas d'utilisation d'une adresse non conforme.

- En cas de déménagement : **pour le 11 juin 2021 au plus tard**, pour une entrée en 2nde GT, les établissements d'origine adresseront à la délégation de région académique à l'information et à l'orientation (adresse dédiée à l'affectation : affectation@ac-lille.fr) la fiche récapitulative de l'élève, issue d'AFFELNET LYCÉE, accompagnée d'un justificatif attestant d'un déménagement le cas échéant (copie de bail, compromis de vente...) : Délégation de région académique à l'Information et à l'Orientation – Rectorat de Lille – 144, rue de Bavay – BP 709 – 59033 LILLE Cedex.
- Les résultats de l'affectation seront accessibles en ligne à partir du **29 juin 2021** depuis lien suivant : <http://affelmap.orion.education.fr/> et pour les familles **à partir du 30 juin** sur le Téléservice affectation.
 - ✓ Les établissements d'accueil de l'académie de Lille notifient les décisions d'admission.
 - ✓ La DRAIO notifie les refus et les listes supplémentaires.

Le guide académique de l'affectation est en ligne sur le site :

<http://www1.ac-lille.fr/affectation>

Fiche de préparation de saisie des vœux pour l'affectation en 2nde GT, en 2nde professionnelle ou en 1^{ère} année de CAP

À remplir par le candidat	Établissement d'origine : (cachet)
Sexe : G <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	Classe d'origine :
NOM :	
Prénom :	
Né(e) le :	
N° INE	
Adresse :	
Tél. :	

DEMANDE D'AFFECTION (à remplir par le candidat)			À remplir par l'établissement
VŒU N°	Préciser la classe et la spécialité demandées	ÉTABLISSEMENT (nom + ville)	CODE-VOEU
1			
2			
3			
4			
5			

Si votre enfant souhaite préparer l'une de ces formations par apprentissage, il vous appartient de rechercher une entreprise pour signer **un contrat d'apprentissage**. Si vous demandez une formation préparée dans un CFA, vos coordonnées seront transmises au(x) CFA demandé(s) qui pourra (pourront) prendre contact avec vous pour vous accompagner dans cette démarche. Si, à ce jour, vous n'avez pas encore de certitude, il est conseillé de formuler également un vœu pour une formation initiale sous statut scolaire.

Date et signature des deux parents ou de celui qui exerce seul l'autorité parentale ou de l'élève majeur

A, le | | | | | | | | | |

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé Affinet pour faciliter la gestion de l'affectation des élèves par le biais d'un algorithme. Elles ont également des fins statistiques. Elles sont destinées aux services gestionnaires de l'affectation de l'académie de Lille, à l'établissement d'accueil dans lequel sera prononcée l'affectation, à l'établissement d'origine. Elles sont conservées pendant une durée d'un an puis archivées pendant une année supplémentaire.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la DRAIO (affectation@ac-lille.fr). Toutes les informations règlementaires sur les procédures d'affectation ainsi que les mentions légales complètes sur le traitement des données sont disponibles sur le [site de l'académie](#) rubrique orientation, formations/affectation.

